COMITE DIRECTEUR
14 MAI 2022 – 9H30 EN VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres élus présents : Christian ABEILHE, Michèle ANDRE, Alain AZPIROZ, Evelyne BARTHES, Annette BERBOUS, René BES, Jocelyn BROUSSE, Didier CEYSSON, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Jean-Louis DAVID, Frédérick DEDIEU, Daniel FABRE, Gérard FOURQUET, Françoise JAMMES, Pierre JEAN MARIE, Laurent MARTINIE, Matthieu MONCHAUX, Jean-Marc MOREAU, Jean Yves MOURET, Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Max SANTA, Claude SOUTADE, Gérard TUGAS, Jacques ZOCCHETTO.

Membres élus excusés : Annie BOURDALLE Francis CAZENEUVE, Daniel COLLET, Benoît CASTANEDO, Aude D'ORSI, Isabelle GELY, Christophe GIL, André LEYMAT, Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ Laetitia PACHOUD Stéphane PINASSEAU, Bernard PUJOL, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Michel RUAMPS, Rolland SORMANI, Jean Claude TARDIEU, Bernard VAUR, Michel VIGIER, Thierry VIGNOBOUL, Bernard VIVIES.

Assistent : Laure BENJAMOILE, Pierre CIBOT, Jean-Louis CUNG, Eric DORIA, Jean-Louis LLANTA, André LAUR, Eric PLANES, Bernard ROLLAND, Laurent SOLA, Caroline SUNE.

1- Communication du Président

Le Président DOUCET ouvre la séance en ayant une pensée pour Kelly MEAFUA, le joueur de l'US Montauban, décédé dans des circonstances tragiques.
Participation à l'émission France Bleu Occitanie sur la sécurité des joueurs après match au sein des « club house ». Il demande à Claude SOUTADE de prévoir une formation de prévention en direction des clubs.

Le Président a été sollicité par la Dépêche du Midi sur la question des transporteurs qui subissent parfois un manque de respect de certaines équipes à l'égard du personnel et du matériel dans les transports collectifs. Un courrier a été adressé aux clubs afin de les sensibiliser à faire respecter les civilités.

Il fait un point sur les manifestations à venir :
- Les Finales des Championnats et Coupes d'Occitanie.
- Matches F3 et F2 encore à venir pour la montée.
- Tournoi HSBC à Toulouse.
- Finales régionales rugby à 5 à Lectoure.

Le Président fait état du Congrès de la FFR à Marseille le 2 juillet et souhaite une forte représentation des élus de la LOR quant à l'importance des votes et de la vie fédérale.

2- Validation de P.V

Le PV du Comité Directeur du 26 mars 2022 est validé à l'unanimité.

3- Préparation AG de Bagnères de Bigorre (18 juin 2022)

Pierre CIBOT présente et soumet à validation du Comité Directeur :

-le projet de l'ordre du jour validé en séance du Bureau du 12 mai
-la commission de vérification des pouvoirs qui sera présidée par Ange CORREAS.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité les deux documents présentés.

L'Assemblée Générale débutera à 10h le samedi 18 juin à la Halle aux Grains pour les clubs. Un café d'accueil est offert par le club de Bagnères et un cocktail déjeunatoire pris en charge par la Ligue, seront offerts à tous les participants.

Pierre CIBOT aborde le séminaire du personnel (salariés et apprentis 2023) qui aura lieu en amont de l'Assemblée, les 16 et 17 juin.
Les thématiques seront en lien avec les métiers et la communication de la LOR.
La thématique du vendredi matin sera proposée par les membres du CSE.
Pierre CIBOT déroule le programme de ces 2 journées.
Le Président invite les élus, et notamment ceux en charge de dossiers en relation avec les salariés, à participer aux travaux du séminaire.

Jean-Yves MOURET renouvelle le besoin de recevoir rapidement le rapport des commissions respectives.

4 - Arbitrage

Eric DORIA communique les informations concernant (*annexe 1*).

-les examens nationaux N3 et régionaux N1 et N2 qui se déroulent ce jour à St Orens de Gameville, le siège de la LOR étant en travaux.

-les résultats du concours Jeu Découverte Arbitrage : l'équipe de l'USAP a remporté le concours et représentera la Ligue Occitanie les 24 et 25 juin à Paris.

-les désignations sur les finales de Ligue Occitanie

-l'impact important sur le process de désignation pour la saison prochaine, avec la nouvelle pyramide des compétitions. En plus de la désignation régionale, la LOR sera en charge des arbitres de champ en Fédérale 3 dans sa phase préliminaire, en Espoirs nationaux, en Gaudermen et sur les arbitres assistants, en Fédérale 1 et Elite 2 féminines.

-gestion des notes de frais des officiels de match (processus dématérialisé) en cours de décision.

-la restitution des propositions (N° 6-9-16 et 33) sur le rugby des ados

-un partenaire potentiel pour le maillot des arbitres

5 - Services Civiques / ANS

Michel PFLIEGER fait un point sur le bilan sur les services civiques, 92 dossiers ont été traités sur les 138. Il donne une partie de la répartition qui est de 27% sur la Haute Garonne, 16.5% sur le Pays Catalan et 10.6% pour l'Hérault et le Lot. 2 Départements n'ont pas eu recours aux services civiques. Les structures d'accueil ont été principalement les clubs (89%) suivis des Comités Départementaux (6%) et la Ligue (5%) ; les contrats se sont étalés en majorité sur 8 mois.
Il rappelle les obligations liées au contrat : suivre une journée de formation civique et citoyenne et passer la formation PSC1.
Un courrier a été adressé aux défaillants afin de leur rappeler leur engagement.

Michel PFLIEGER fait la synthèse sur le dossier ANS. En premier lieu il constate que le compte « asso » n'est pas maitrisé sur l'ensemble des structures, il préconise de mettre en place une formation à ce sujet et sur le montage des dossiers également.
La restitution a été adressée par la Commission à la FFR le 13 mai.
Il fait part du courrier de la FFR demandant de revoir la répartition de la subvention allouée aux clubs et aux CD, au vu de la synthèse reçue.

6 - POS

André LAUR fait un point sur le dossier et signale que des informations sont encore manquantes, notamment en ce qui concerne les justificatifs d'actions et de dépenses engagées.
Ces informations doivent être communiquées au plus vite à Jean Christophe NIMBO.
La restitution à la FFR est programmée le 9 Juin à Marcoussis.

7 - Point EDR

Jean Marc MOREAU fait un retour sur le concours des dessins initié en décembre, 5 seront récompensés par un maillot dédicacé par un joueur du XV de France.

Julie CUMINETTI fait un retour sur la journée festive des 8-10-12 ans qui s'est déroulée le 9 avril sur 49 sites sur toute l'Occitanie avec 8400 participants en M8 M10 ; 3500 M12.
Elle remercie les partenaires ENGIE, RESERVOIR SUN et ANDROS et tous les organisateurs de cette journée.
A venir, sont au programme :
le 4 juin la journée Rugby pour Elles M15 féminines sur 3 sites sur l'Occitanie : les équipes du challenge occitan non qualifiées seront concernées
le 12 juin les finales GROUPAMA à Caussade, 48 équipes M14 et M15F organisées en partenariat avec GROUPAMA D'OC/LOR/Club de Bas Quercy Rugby.
Le Président souhaite qu'Alain AZPIROZ ainsi que d'autres élus soient présents ce jour-là. Il remercie également la parfaite organisation sur la journée festive du 4 juin.

8 – Finances et Budget

Pierre CROS fait un retour sur le patrimoine immobilier :
Narbonne : rendez-vous avec la Mairie fin juin.
Toulouse : les travaux ont commencé. Pierre CROS annonce que le budget fixé sera respecté.
Il émet une réserve sur la partie 2ème vestiaire tant sur le plan technique qu'administratif.

Pierre CROS communique le point financier.
La situation comptable a été faite au 31 mars avec le Cabinet BGH et laisse apparaître un budget qui sera conforme au résultat fixé, en étant vigilants sur les dépenses et charges des 3 derniers mois. Il précise que la vente de la MOT de Tarbes ne sera pas prise en compte dans le résultat de l'année 2021-2022.

Il aborde les sujets
- du paiement des officiels de matchs et de la demande non officielle de la FFR pour un règlement indirect des officiels, qui aurait un impact financier.
- de la taxe sur les salaires et plafonnement des subventions des CTC
- de la subvention générale de fonctionnement du Gard et du Lot
Ces 3 dossiers sont en attente de résolution auprès de la FFR.

Alain AZPIROZ, présente et soumet au Comité Directeur le règlement financier et le budget de la saison 2022/2023 en détaillant les principales propositions :

-Droit d'engagement sur les équipes féminines U18F et F18 et équipes en rassemblement U16, U19, U18F, F18

-Cotisations licences inchangées

-Mutations et création d'un fonds dédié (label club formateur).
Alain AZPIROZ expose les modalités et le financement de ce fonds qui amènerait une augmentation des mutations sur les catégories d'âges de U14 à U18 (F/G).
Il en présente le tableau.

-Dispositions financières inchangées, deux points y sont ajoutés :
Pour les arbitres mineurs, pas de défraiement mais remise d'une dotation vestimentaire, pour les tournois privés, les frais des officiels seront pris en charge par les organisateurs.

-Barème et dispositions des représentants fédéraux
En préambule, Alain AZPIROZ dit ne pas avoir inclus à ce jour, en attente de précisions de la FFR, la prise en charge des indemnités d'absence.
Il soumet aux membres la question de la revalorisation des indemnités d'absence sur les autres catégories.
Pour les catégories jeunes à ce jour prises en charge par la Ligue, le Président DOUCET souhaite qu'il ne soit pas appliqué de revalorisation pour la saison à venir.
Alain AZPIROZ présente une simulation de l'impact sur le budget si cette revalorisation était adoptée (20%).

Après un tour de table, il est décidé de suspendre le débat dans l'attente de la position de Jean-Claude LEGENDRE, excusé ce jour.

-Discipline, règlements, appel : identique à la saison 2021-2022.

-Institut régional de formation : barème des brevets fédéraux inchangé.

-Dispositions financières particulières liées aux déplacement (salariés, élus, chargés de mission mandatés par la Ligue) :

. Barème de remboursement des frais de déplacement, prise en charge pour les repas à hauteur de 30€ (Province) et 40€ (Paris).

. Commande de formule plateau repas (dûment validée par le Directeur Général), inférieur ou égal à 10 personnes : 15€- formule buffet plus de 10 personnes : 10€
Ces prix s'entendent hors boissons.

Alain AZPIROZ fait la projection du budget fin 2021-2022 et 2022-2023.
Sur le budget fin 2021-2022, variation sur le budget initial de +5% sur les charges et de +7% sur les produits.
La projection estimée sur 2022-2023, +12% sur les charges et 11% sur les produits, soit une progression de 725K€, les écarts sont argumentés (IRF ; fonds label club formateur ; RH sportif et administratif).
Le détail des charges et produits par section (structure Ligue, sportif, évènements) est porté à la connaissance des membres présents.
Le budget présenté est à l'équilibre et positif +4563€.
Alain AZPIROZ tient à préciser que tous les projets de soutien aux CD, clubs, académies régionales sont maintenus avec les mêmes enveloppes financières que cette saison.
Une enveloppe pour les projets France 2023 sera allouée à hauteur de 6000€.

Le Président constate que le quorum n'est pas atteint à la fin de la présentation, le budget ne peut donc pas être voté. Il propose de réunir le Comité Directeur en séance exceptionnelle le 31 mai prochain en visioconférence pour l'acter.

9 - Ressources Humaines

Pierre CIBOT fait un état des effectifs de la LOR (52 salariés : 30 CTC + 22 administratifs) à ce jour.
A projection fin août-début septembre, l'effectif passera à 49 salariés (29 CTC et 20 administratifs), lié à 1 départ en retraite et 2 départs volontaires (1 CTC, 1 administratif).
A échéance de septembre, des recrutements seront à prévoir (IREF : un responsable + 1 administratif) ; comptabilité (1 CDD dans un 1er temps ou contrat d'alternance) ; service juridique (1 contrat en d'alternance).
Sur les postes de comptabilité et juridique, Pierre CIBOT rappelle qu'une aide de l'Etat à l'apprentissage peut être accordée si les contrats sont signés au plus tard le 30 juin 2022.

Il parle de la nécessité d'une réorganisation des missions au sein de chaque MOT.

La remise de la médaille du travail à Conchie NOVIO se fera à l'occasion du séminaire du personnel en juin à Bagnères-de-Bigorre.

Les entretiens annuels d'évaluation 2021-2022 débuteront le 23 mai pour s'achever le 04 juillet 2022. Les élus avec autorité fonctionnelle ont reçu l'information qu'ils peuvent se positionner pour être présents à ces entretiens.

Pierre CIBOT fait un point sur le dialogue social avec le CSE.
-Poursuite de la négociation sur l'accord d'entreprise portant sur le télétravail dans les limites fixées par les élus en séance du Bureau du 22 mars 2022 (1 jour uniquement le mardi ou jeudi).
-Dossier gratification exceptionnelle, décision validée avec versement en mai 2022.
-Dossier prime de performance à compter de 2022/2023 selon les critères validés en Bureau le 22 mars 2022 avec versements en décembre 2022 et juin 2023

Il évoque le dossier prud'homal (CTC) dont le délibéré interviendra le 11 juillet prochain.

10 – Les épreuves

Rugby à 7 : Jean-Louis DAVID
Tournoi Ligue samedi 21 mai à Balma qui déterminera les champions de Ligue U19 et U16 ;
Sur le tournoi senior, le club de Thuir représentera la LOR pour le championnat de France.

Féminines : Dorothée PEREZ
¼ de finale cadettes à X le 14 mai sur le terrain du mieux classé
½ finale du challenge Chapoulié le 21 mai
Fédérale 2 : ½ finale Coupe Occitanie :
Rodez c/ Auch à St Sulpice la Pointe et Pamiers / Grenade à Toulouse.
Seniors à X : ½ finale La Bruguière c/ Salanque et Camares Lacaune c/ Albi
Challenge Tissié : Montréal du Gers / Montredon et Avenir Bleu et Blanc c/ Gramat-Souillac
Toutes les finales auront lieu le 28 mai à Revel (à confirmer)
Sélection Seven (cadettes) de la LOR : qualifiée pour le tournoi national qui aura lieu les 10-11 et 12 juin à La Couronne.

Jeunes : Jean Yves MOURET, en l'absence de Christian ABEILHE, fait un point sur la compétition (*annexe 2*)
Finales des terroirs : 23 finales organisées par les CD le 23 avril 2022
Phase qualificative du championnat d'Occitanie : terminée le 9 avril pour les L1 et L2
Barrages pour les 1/8^{e} de finale en L1 et L2 : 32 rencontres sont planifiées
Coupes d'Occitanie National : 10 équipes en U16, 11 équipes en U18, les ½ finales se joueront sur terrains neutres le 28 mai.
Toutes les finales de jeunes auront lieu le 11 juin.

Seniors : Daniel FABRE, en l'absence de Rolland SORMANI, fait un point sur la compétition (*annexe 3*).
Finales Occitanie : tableau des rencontres des 14 et 15 mai
Championnat de France 1/16^{e} : tableaux des rencontres en Occitanie et hors Occitanie.
Bilan de la recherche difficile de terrains neutres géographiquement équitables pour tout le monde.
Présentation des clubs qualifiés en championnats de France de séries
Le point sur la Fédérale 3 : 38 clubs en lice cette saison, 15 qualifiés pour les 1/32ème de finale. A l'issue des barrages et des 32eme de finales, 12 clubs sont encore en lice.

Réforme de la pyramide des compétitions, propositions de réunions de présentation aux Comités Départementaux. Des dates sont d'ores et déjà programmées.

10 - Questions diverses

Jocelyn BROUSSE communique les dates du passage du train de la Coupe du Monde en Occitanie.
26/08 Tarbes ; 28/08 Narbonne, 27 et 28/08 Village animations à Toulouse ;
30 et 31/08 Montauban ; 01/09 Carcassonne ; 03 et 04/09 Village animations à Perpignan ;
05/09 Béziers ; 06 et 07/09 Village animations Montpellier ; 31/10 et 01/11 à Toulouse

Séance levée à 13H00

Alain DOUCET
Le Président

Jean-Yves MOURET
Le Secrétaire Général
